

CONDITIONS GENERALES SERVICES A DOMICILE

Valable pour l'année 2022

Laetitia Gaeng s'engage à respecter les présentes conditions générales, ainsi qu'à fournir une prestation de qualité et de privilégier le bien-être, la santé, l'hygiène et la sécurité de l'animal confié. Le Client accepte sans réserve l'intégralité des conditions générales de vente stipulées ci dessous.

1. **PRE-VISITE:**

-Facturée au tarif de 15 Euros (frais de déplacements et de gestion) elle est obligatoire pour chaque nouveau client et à lieu à son domicile. La pré-visite est indispensable, afin de rencontrer le propriétaire de l'animal et de créer une relation de confiance avec lui et son animal. Cette pré-visite permettra d'évaluer les besoins du Client et de prendre connaissance de toutes ses consignes, grâce à un questionnaire d'informations sur l'animal. Un double des clés du logement devra nous être confié le jour de la pré-visite, et sera restitué à la fin de la prestation (les modalités de restitution des clés seront fixées avec le Client lors de la pré-visite).

2. **RESERVATION**

-Pour qu'une réservation soit prise en compte un devis devra être complété signé par le client, après avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente et un acompte de 50% de la somme du devis devra être versé soit par virement ou espèces avant la pré-visite. La somme restante de la prestation devra être versée au plus tard le jour de la pré-visite ou de la remise des clés. Le paiement pourra être effectué en espèces ou par virement bancaire. Si le client ne verse pas d'acompte, la réservation ne saurait être effective et sera donc annulée.

Tout retard ou défaut total ou partiel de paiement du prix donnera lieu à un versement de 40€ par le Client et d'une pénalité de retard égale à 3,00% des sommes restant dues, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

3. **CAUTION**

Une caution de 50€ vous sera demandé en espèces. Cette caution est obligatoire. Elle peut être utilisée pour une urgence vétérinaire ainsi que le déplacement chez le vétérinaire qui est facturé 0,50€/km + 20€/visite pour Laetitia GAENG (Trajet + Temps + attente consultation).

4. **TARIFS**

Le devis signé fait office de contrat. Une majoration de 50 % sera appliquée les jours fériés, les Dimanches ainsi qu'une majoration de 100% sur les prestations réalisées le 24, 25,26,31 décembre et le 1er Janvier.

AUCUNE NEGOCIATION SUR LES TARIFS NE SERA ADMIS.

5. **MODALITE**

Laetitia GAENG s'engage à la plus grande confidentialité concernant l'identité et le domicile du Client. Ces informations ne seront pas indiquées sur le double des clés confiées. Aucune pièce du logement ni aucun objet autres que ceux nécessaires à la réalisation de la prestation ne seront utilisés. Tout problème ou anomalie constaté au domicile du Client durant son absence lui sera immédiatement signalé. Le Client pourra bien entendu nous contacter aussi souvent qu'il le souhaite par téléphone, sms, WhatsApp, pour avoir des nouvelles de son animal. Toutes les prestations seront réalisées entre 8h00 et 20h00.

-Pour des raisons de sécurité, les promenades se font exclusivement en laisse ou en longe. Les animaux doivent être sociables et non dangereux. Utilisation de votre matériel : un collier ou un harnais en bon état (pas de collier à pique),une laisse ou une longe, une muselière si besoin. Si le Client ne fournit aucune laisse ou longe, Laetitia GAENG se réserve le droit d'acheter le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la garde et/ou promenade. Matériel qui sera facturé en plus au Client.

-Le Client s'engage à nous signaler si son animal peut présenter un risque quelconque. Les chiens doivent être non agressifs et sociables avec l'humain et ses congénères. Laetitia GAENG s'accorde le droit de refuser avant ou pendant le déroulement de la pré-visite toute demande de prestation allant à l'encontre de la santé, du bien-être des animaux ou dangereux. Dans ce cas, l'acompte sera restitué. Les frais de déplacement et de gestion resteront dû.

- En cas d'absence prolongée, Laetitia GAENG s'engage à assurer la prestation prévue jusqu'au

retour du Client sauf en cas d'empêchement. Les horaires de passage prévus lors de la pré-visite pourront néanmoins être modifiés en fonction de nos disponibilités. Les frais occasionnés (prestations supplémentaires et achats éventuels) seront ajoutés à la facture.

-Laetitia GAENG se dégage de toutes responsabilités si une tierce personne garde et/ou promène l'animal durant la période de gardiennage et/ou de promenade.

-En cas d'empêchement, la gérante Laetitia GAENG autorise Mr GAENG Alain (son époux) à la remplacer.

-Aucun remboursement n'aura lieu même si le client rentre de son séjour de manière anticipée.

-Laetitia GAENG ne saurait être tenu pour responsable d'un retard ou d'un défaut d'exécution de la prestation prévue lorsque ce retard ou ce défaut résulte, notamment, de la survenance d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers, du fait de l'administration, du fait de la météo (neige, verglas, orage etc...) ou du fait du Client.

6. SOINS/SANTE/ACCIDENT

-Les soins ou traitements médicaux éventuels seront administrés uniquement sur ordonnance du vétérinaire, et sous l'entière responsabilité du Client et ne seront pas facturés en supplément.

- L'alimentation, la litière et les médicaments sont à la charge du Client. Des quantités suffisantes pour toute la durée de son absence devront être prévues et mises à ma disposition. Dans le cas contraire les frais d'achat devront être remboursés.

-En cas de maladie de l'animal, de blessures ou de saignement anormal apparus durant la prestation, Laetitia GAENG s'engage à en informer le Client immédiatement. En cas d'urgence, le Client autorise Laetitia GAENG à transporter l'animal chez son vétérinaire habituel ou le vétérinaire le plus proche. En ultime recours, et si le Client n'est pas joignable, celui-ci autorise le vétérinaire à euthanasier l'animal si cet acte est la seule alternative aux souffrances subies. En cas de décès de l'animal, Laetitia GAENG s'engage à respecter la volonté du Client. Les frais vétérinaires engagés seront à la charge du Client, qui s'engage à rembourser Laetitia GAENG dès la présentation des justificatifs.

-En cas de fugue d'un animal lorsque celui-ci avait le droit de sortir, en cas de décès accidentel ou en cas de blessure ne mettant pas en cause notre responsabilité, le Client renonce à toute poursuite à l'encontre de Laetitia GAENG.

Une assurance Responsabilité Civile Professionnelle a été souscrite par Laetitia GAENG couvrant tous dommages que l'animal pourrait subir ou causer durant la prestation. Cependant Laetitia GAENG dégage sa responsabilité à l'égard des dommages matériels infligés par l'animal au domicile du Client si toutes les consignes ont été respectées.

-Laetitia GAENG ne peut prendre en charge des chiens de 1ère et 2ème catégorie par soucis d'assurance.

-Si le Client a recouru à plusieurs personnes, autre que laetitia GAENG, pour le gardiennage et les promenades, celui-ci dégage Laetitia GAENG de toutes responsabilités lorsque les personnes gardent et/ou promènent les animaux. Si un dommage survient lors du gardiennage et des promenades en dehors des horaires de garde et/ ou promenades, celui-ci ne saurait être imputable à Laetitia GAENG.

7. DROIT A L'IMAGE

Le propriétaire de l'animal ou des animaux gardés ou promenés autorise Mme Gaeng à photographier mon ou mes animaux.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Mme Laetitia GAENG à fixer, reproduire et communiquer au public des photographies prises dans le cadre de la garde de l'animal.

En Signant le devis, le client reconnaît avoir reçu , lu et accepte sans réserve les conditions générales de la pension.